

# Qui est Napoléon Bonaparte ?

## Le général victorieux de la Révolution

Depuis 1792, la France connaît de nombreux désordres : à l'extérieur, elle se bat contre ses voisins ; à l'intérieur, elle fait face à une guerre civile entre révolutionnaires et royalistes. Les années 1793-1795 sont même marquées par le régime de la Terreur, période au cours de laquelle la violence atteint son point culminant.

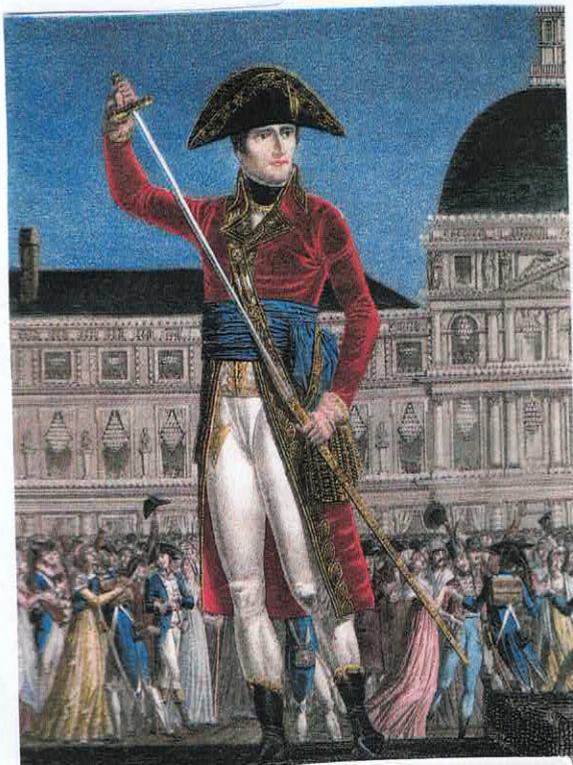
Un jeune général, Napoléon Bonaparte, remporte des victoires militaires et se présente peu à peu comme un recours. Il se déclare fidèle aux idéaux de la Révolution et veut ramener la paix, ce que ne parvient pas à faire le gouvernement du Directoire, en place depuis 1795. Bonaparte décide alors de prendre le pouvoir par un coup d'État le 9 et le 10 novembre 1799 (18 et 19 brumaire). Il établit un nouveau gouvernement : le Consulat. Il en est le Premier Consul et bientôt seul décideur.



### Un jeune général victorieux

Jean-Antoine Gros, *Napoléon Bonaparte au pont d'Arcole*, 1796, châteaux de Versailles et de Trianon

## Le consul qui permet le retour au calme



Dès la fin de l'année 1799, le Premier Consul met fin à la guerre civile en signant la paix avec les royalistes vendéens. Puis, fort de ses victoires militaires, il négocie des traités de paix avec les anciens pays ennemis : l'Autriche puis l'Angleterre. Enfin, pour s'assurer le soutien des catholiques attirés par les royalistes, il signe le Concordat avec le pape en 1801. Par ce accord, Bonaparte reconnaît la place de la religion catholique en France mais impose que l'organisation de l'Église y soit contrôlée par l'État.

### La religion selon Napoléon Bonaparte

« Il faut une religion au peuple. Il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. On déclare que la religion catholique étant celle de la majorité des Français, on doit en organiser l'exercice. Le Premier Consul nomme cinquante évêques, le pape les institue. Les évêques nomment les curés, l'État les salarie. Ils prêtent serment. On déporte les prêtres qui ne se soumettent pas. »

D'après Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, 1827.

### Bonaparte rétablit l'ordre et la paix

Alexis Chataignier, *Bonaparte, Premier Consul, remettant l'épée dans le fourreau après la paix générale*, 1802.

## Je retiens

Les 9 et 10 novembre 1799, le général **Bonaparte**, porté par le prestige de ses victoires, prend le pouvoir par un **coup d'État**. Il instaure un nouveau régime, le **Consulat**, au cours duquel il rétablit la paix et **réorganise le fonctionnement de l'État**. La prospérité revient, mais peu à peu le régime autoritaire établi par Napoléon Bonaparte remet en cause les idéaux de liberté prônés par la Révolution. Il rétablit notamment l'esclavage en 1802.

## Lexique

**Censure** : interdiction de publier un texte ou une œuvre.

**Concordat** : texte fixant les rapports entre l'État et l'Église.

**Coup d'État** : prise de pouvoir par la force.

**Recours** : personne qui apparaît comme capable de résoudre de graves difficultés.

## L'homme qui rétablit l'esclavage

En 1802, pour des raisons économiques, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage et la traite des Noirs qui avaient été abolis par les députés de la Convention en 1794. Il met ainsi à mal les idéaux de la Révolution, qui proclamaient l'égalité entre les hommes.

### Le rétablissement de l'esclavage en 1802

« AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, BONAPARTE, Premier Consul, PROCLAME loi de la République le décret suivant [...].

ART. 1. Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

ART. 2. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance.

ART. 3. La traite des Noirs et leur importation dans les dites colonies, auront lieu, conformément aux lois et règlements existants avant ladite époque de 1789. »

Loi du 30 floral, an X (20 mai 1802).

## L'organisateur d'un État fort

En 1802, Bonaparte devient consul à vie. Il réorganise l'État pour mieux le contrôler et y ramener la stabilité. Il nomme des préfets à la tête des départements créés pendant la Révolution pour le représenter. Il fait rédiger un Code civil qui pose les règles de fonctionnement de la société et crée la Banque de France pour frapper une nouvelle monnaie: le franc germinal. Pour former les jeunes garçons, il instaure les lycées.

En 1804, la paix est rétablie et la prospérité économique est retrouvée. Mais progressivement le régime devient autoritaire: toutes les décisions sont prises par Bonaparte qui contrôle entièrement le pouvoir central. La presse est censurée et les opposants au régime privés de tout moyen d'expression.



### Les missions du préfet

« Vous êtes appelés à seconder le gouvernement. Dans vos actes publics, soyez toujours le premier magistrat du département, jamais l'homme de la Révolution. Je me borne à vous recommander de vous occuper sans délai de la levée des soldats et de la prompte rentrée des impôts. [...] Le préfet devient simple citoyen quand au lieu de se borner à exécuter, il interprète les lois, quand il a une pensée qui n'est pas celle du gouvernement, et surtout qu'il la manifeste. »

D'après deux lettres de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, aux préfets, les 12 mars et 26 avril 1800.